AUX

CANADIENS FRANÇAIS ÉMIGRÉS

DISCOURS

PAR

M. JOSEPH TASSÉ,

DÉPUTÉ D'OTTAWA.

4

PRONONCÉ À LA CONVENTION FRANCO-CANADIENNE DU MASSACHUSETTS, TENUE A LOWELL, LE 4 OCTOBRE 1882.

IMPRIMERIE DU CANADA. OTTAWA.

1883

AUX CANADIENS-FRANÇAIS EMIGRÉS

DISCOURS

PAR

M. JOSEPH TASSÉ, M.P.

PRONONCÉ A LA CONVENTION FRANCO-CANADIENNE DU MASSACHUSETTS, TENUE A LOWELL, LE 4 OCTOBRE 1882.

MESDAMES ET MESSIEURS,

Un homme qui a étudié notre race avec l'amour d'un patriote et la profondeur d'un philosophe—j'ai nommé M. Rameau, un nom cher aux Canadiens--nous conseillait, il y a quelques années, un échange plus fréquent de relations entre la province de Québec et les nombreuses colonies sorties de son sein afin d'établir un lien général entre tous les groupes français de l'Amérique du Nord. C'est ce sentiment qui vous a sans doute inspirés en nous invitant à prendre part à votre fête, aux délibérations de votre Convention, et c'est au même sentiment que nous avons obéi en venant saluer une partie de la famille canadienne du Massachusetts.

Il y a quelques années, vous veniez serrer la main à vos compatriotes de Québec et de Montréal; vous veniez entonner avec eux l'alleluia national et respirer les brises embaumées de la patrie, au grand jour de la Saint-Jean-Baptiste. A notre tour, nous venons vous dire au nom du pays natal, au nom de ce cher Canada que vous n'avez pas oublié, que nous sommes heureux de

retrouver ici des amis et des frères, restés fidèles aux traditions qui sont notre propriété et notre gloire communes.

L'idée seule de cette Convention est bien de nature à vous mériter nos sympathies les plus vives. Pourquoi vous êtes-vous réunis avec tant d'empressement de tous les points du Massachusetts ? Pour traiter des meilleurs moyens à prendre pour conserver votre individualité, votre physionomie propre, tout ce qui fait que vous êtes quelque chose à part—ce quelque chose qui a tant scandalisé le colonel Wright—dans ce grand tout qui constitue les Etats-Unis.

C'est un problème bien difficile, bien audacieux, que celui que vous entreprenez de résoudre. De toutes les grandes choses accomplies par la république, l'assimilation des différentes races qui sont venues s'y grouper me semble l'une des plus étonnantes. En effet, les races les plus fortes, les mieux trempées n'ont pu résister à l'action énergique de ce puissant creuset. De tant d'éléments disparates on est parvenu à fondre une nouvelle et imposante nationalité parlant une même langue—cette langue anglaise qui menace d'envahir le globe—; coulée dans un moule qui se rapproche de plus en plus de l'uniformité;—une nationalité, dis-je, que tout bon Américain croit être la première du monde.

Seuls ou à peu près seuls, vous voulez conserver votre individualité, seuls ou à peu près seuls vous voulez résister à cette absorption, seuls ou à peu près seuls vous voulez rester ce qu'étaient vos pères, ce que sont vos frères du Canada. Comme le lierre qui s'enlace autour des arbres les plus vigoureux sans être étouffé par eux et tout en conservant son vert feuillage, vous voulez vous appuyer sur le tronc puissant de la république, sans perdre ni votre sève ni votre caractère propre. Je le répète, c'est un problème difficile, audacieux, que celui qui fait l'objet de vos méditations et de vos efforts. Il nous importe tout autant qu'à vous et nous en suivons les diverses phases avec un intérêt qui ne saurait se ralentir. L'avenir seul le résoudra, mais cet avenir vous pouvez le faire ce que vous voudrez qu'il soit.

Au Canada, le même problème a été posé à notre race le jour où le sort des armes la fit passer, après la lutte la plus héroique, sous une domination étrangère. Pour tout esprit superficiel la solution ne faisait pas doute. Nous devions être absorbés par le flot britannique ; au premier orage l'arbre planté par Champlain et arrosé du sang de nos martyrs et de nos héros, devait disparaître pour ne plus relever la tête.

Plus d'un siècle a passé depuis—siècle de luttes, de sacrifices, d'efforts sans nom. Avons nous été écrasés, anéantis ? Avons-nous disparu de la surface de ce continent où nos ancêtres avaient les premiers promené le drapeau de la civilisation ? Certes non. Nous vivons encore. Nous vivons de la vie forte des peuples libres. Nous vivons de la vie d'un peuple fier de son passé, sûr du présent et confiant dans l'avenir. Il est des étoiles qui ne pâlissent pas, la nôtre est de ce nombre. L'arbre national est non seulement debout, mais il est plus fort, plus puissant que jamais. Bien loin d'ébranler ses racines, la tempête les a raffermies. Aujourd'hui elles plongent sur toute l'étendue du Canada ; bien plus, on peut les retrouver en maints endroits, depuis les côtes du Maine jusqu'à l'Orégon. Si j'en juge par cette imposante manifestation, elles ont même conservé toute leur fraicheur au milieu des usines fumeuses de la Nouvelle-Angleterre. Oui, la fumée qui s'échappe de vos manufactures peut obscurcir l'atmosphère qui vous environne, mais elle n'a pu encore étouffer ni votre intelligence ni votre flamme patriotique.

Voulez-vous une réponse plus précise. Interrogez notre dernier recensement. Il vous dira que la province de Québec seule —ce boulevard de notre race—renferme plus de 1,070,000 Canadiens restés plus véritablement français que les Français eux-mêmes. Interrogez le dernier recensement, et il vous dira qu'il y a plus de 102,000 Canadiens-français dans la province d'Ontario—dont la force d'expansion étonne à bon droit tous ceux qui suivent leur développement. Interrogez le dernier recensement, et il vous dira qu'il y a dans Manitoba et les territoires du Nord-Ouest plus de 12,000 Canadiens-français — le noyau d'une colonie pleine

d'avenir. Interrogez le dernier recensement, et il vous dira que la race acadienne—cette noble race chantée par l'immortel Longfellow—dont la résurrection merveilleuse a déjoué les calculs de ses persécuteurs, compte aujourd'hui plus de 108,000 habitants. Si à tout cela vous ajoutez plusieurs centaines de mille Canadiens dispersés aux Etats-Unis, vous arrivez au chiffre étonnant de plus de 1,600,000 Canadiens-français—la descendance de 60,000 braves—qui n'ont cessé de porter haut dans leurs cœurs l'amour de la France et de ses meilleures traditions. Vous arrivez, dis je, au résultat le plus extraordinaire qui se soit produit dans l'histoire des peuples, car aucune race ne s'est encore développée par sa seule force naturelle avec une rapidité aussi prodigieuse.

Qui nous a sauvés? Quel a été le signe de notre salut? La croix, que Jacques-Cartier planta sur les hauteurs de Québec, et que nous n'avons cessé d'entourer de notre respect. La croix que nous voyons briller aujourd'hui sur tant d'églises, sur tant de monuments, sur nos grandes routes, sur le faîte de nos plus hautes montagnes, comme le glorieux symbole de notre civilisation chrétienne. La croix, pour laquelle des centaines de nos jeunes gens sont allés se battre il y a quelques années, renouvelant ainsi la glorieuse légende des croisades. La croix, au pied de laquelle vous vous êtes agenouillés hier pour faire bénir vos délibérations; la croix, qui a protégé votre berceau et qui ombragera votre tombe. Oui, c'est la croix qui nous a sauvés comme peuple après avoir sauvé le monde. Elle a enseigné à notre population ces grands principes de moralité et d'honnêteté, qui portent avec eux les plus fécondes semences. Elle lui a enseigné le culte des vertus domestiques—le respect des lois de la famille, qui sont l'une des bases fondamentales de toute société bien organisée. C'est pour avoir violé ces lois saintes que les descendants des puritains s'éteignent rapidement autour de vous, de même qu'en les respectant vous avez pu accomplir comme jamais peuple ne l'a fait les paroles du commandement divin: " Croissez et multipliez-vous."

La croix nous a groupés autour du clergé qui est devenu l'instrument du salut. Et notre clergé a été pour nous plus que

Moïse pour le peuple de Dieu, car, comme l'a dit un grand penseur et un grand patriote, le regretté M. Etienne Parent, le prêtre ne s'est pas contenté de prier du haut de la montagne, il est descendu avec nous dans la plaine pour combattre les combats de la religion et de la patrie. S'il nous a appris le grand problème de la vie, s'il nous a appris à cueillir les seules couronnes qui ne périssent pas, il est devenu dans bien des cas l'apôtre de notre progrès intellectuel et matériel. Le prêtre fait pour vous ce qu'il a fait pour nous, c'est votre meilleur ami, votre meilleur guide. Si vous voulez vous sauver, groupez-vous autour de lui. Il vous enseignera le chemin de la vertu et de l'honneur.

A ce sujet, laissez moi vous dire qu'en visitant aujourd'hui votre ville si florissante, si laborieuse, je ne me suis pas contenté d'admirer ses pouvoirs d'eau incomparables, ses vastes filatures, ses cheminées élancées, ses machines et ses métiers sans nombre. Au milieu de ces merveilles de l'industrie, je n'ai pu m'empêcher d'admirer sur plusieurs points l'action bienfaisante du missionnaire canadien. Oui, j'ai retrouvé son œuvre dans ces superbes églises où vous allez entendre la parole inspirée, dans ces écoles destinées à former le cour et l'esprit de vos enfants, dans ces asiles ouverts à toutes les infirmités, toutes les souffrances. J'ai retrouvé ici une partie des bonnes œuvres que le Père Oblat a laissées sur son passage, dans la plupart de nos villes canadiennes et jusque sur les plages glacées de l'extrême Nord. Personne plus que moi n'apprécie le dévouement de cette congrégation à toutes les nobles causes ; car il m'est donné de représenter une ville qui lui doit son premier évêque ; qui lui doit son superbe collége où grand nombre de jeunes gens américains viennent rendre hommage à la supériorité de notre enseignement ; qui lui doit beaucoup d'autres fondations utiles ; bref, qui est semée de ses bienfaits.

A vous maintenant de seconder l'action du clergé, en transplantant autant que possible sur le sol américain l'organisation paroissiale telle qu'elle existe au pays natal. A vous de seconder son action en fondant des écoles séparées partout où elles sont

nécessaires. Pas d'écoles sans Dieu, qui sont le dissolvant, le fléau des sociétés modernes ; pas d'écoles sans Dieu qui frappent à leur base toutes les croyances chrétiennes ; mais des écoles où la jeunesse apprendra à conserver la religion et la langue de ses pères. Vous avez de superbes couvents que vous devez au zèle admirable de nos religieuses, mais il nous manque des séminaires pour recruter votre clergé, des collèges, des lycées, où l'on dispense une instruction qui convienne parfaitement à vos besoins. Oui, soyez en bien convaincus, votre existence natio nale dépend en bonne partie des sacrifices que vous saurez faire pour établir des écoles françaises.

Fondez aussi partout où il y a un groupe canadien, des sociétés Saint Jean-Baptiste qui seront en même temps des sociétés de bienfaisance. Elles seront pour vous un signe de ralliement et d'union. L'association est un des grands leviers du siècle, sachons en tirer parti. C'est ce que vous avez compris en organisant beaucoup d'associations de ce genre, mais vous ne sauriez donner trop de développement à cette œuvre éminemment patriotique.

Encouragez de toutes vos forces les journaux qui se publient au milieu de vous. Règle générale, la presse canadienne des Etats-Unis est rédigée dans un bon esprit, elle s'est beaucoup améliorée sous ce rapport depuis quelques années, et elle ne peut manquer de contribuer puissamment à élever le niveau intellectuel et moral de nos compatriotes. Si la mission du journaliste est parfois aussi ingrate que difficile, elle doit l'être encore davantage dans les conditions exceptionnelles où elle s'exerce ici. Raison de plus pour lui prêter main-forte et l'encourager à porter haut et ferme en toutes circonstances le drapeau national.

En voyageant aux Etats-Unis j'ai remarqué avec regret qu'un certain nombre de nos compatriotes semblaient rougir de leur origine et traduisaient leurs noms. Ah ! élevons-nous de toutes nos forces contre cette tendance regrettable autant que ridicule. Ne rougissons pas de nos noms. Ce sont pour beaucoup les plus

beaux noms de France. Ce sont les noms des compatriotes de Jacques-Cartier, de Champlain, de Larochejaquelein, de Charette, de Châteaubriand. Ce sont les noms de ces fiers enfants de la Bretagne et de la Normandie, qui ont tracé à la pointe de l'épée quelques-unes des plus belles pages de l'histoire française, et qui eussent sauvé la mère-patrie dans sa dernière guerre, si elle avait pu être sauvée. Ce sont les noms des fondateurs de cette Nouvelle France qui, suivant le témoignage du P. Charlevoix, a eu plus de noblesse ancienne qu'aucune autre colonie française. Ah ! n'allons pas ainsi déchirer notre blason, n'allons pas répudier notre sang ; ce serait faire acte d'apostasie.

Pratiquez l'économie. J'ai entendu ce soir avec plaisir l'honorable M. Lilley vanter votre industrie, votre application au travail. C'est un bel éloge, un éloge amplement mérité, le travail étant la première loi imposée à l'homme. Mais ce n'est pas tout de travailler, il faut savoir en profiter. Les sueurs que vous versez coûtent trop cher pour être stériles. Epargnez chaque sou dont vous n'avez pas besoin, dans votre intérêt, dans l'intérêt de vos familles. J'ai remarqué dans votre ville des institutions financières s'intitulant modestement : *The five cent's Bank.* Apprenez à les visiter souvent, les épargnes les plus minimes porteront leurs fruits. Les petits ruisseaux font les grandes rivières. Sous ce rapport, vous ne sauriez être trop Français. L'économie est en effet l'une des meilleures qualités du paysan, de l'ouvrier, du bourgeois français. C'est aussi l'un des grands ressorts de la fortune publique, de la prospérité sans égale de l'ancienne mère-patrie. L'épargne peut devenir à un moment donné le salut d'une nation. Ainsi, quand Bismark crut la France broyée sous le talon du uhlan prussien, il lui imposa une rançon de cinq millards, croyant qu'elle ne pourrait jamais y faire face ; mais il avait compté sans l'économie et le patriotisme du peuple français, qui se leva comme un seul homme pour offrir ses épargnes et libérer le territoire. Oui, pratiquez l'économie de toutes vos forces ; avec de l'économie, vous ne craindrez pas de voir le spectre de la misère s'asseoir à vos foyers ; avec de l'économie, vous acquerrez l'aisance qui vous permettra de remplir plus facilement vos obligations sociales ; avec de l'économie,

vous pourrez espérer même d'arriver à la richesse, et vous savez qu'aux Etats-Unis plus que partout ailleurs peut-être l'argent est le nerf de bien des choses.

J'ai suivi avec intérêt tous les discours que vous avez entendus ce soir, mais je dois à ma franchise, je dois à mon amour pour mon pays, pour ma race, de relever l'opinion exprimée par l'un des vôtres, M. Dubuque. Ce monsieur vous a dit qu'il espérait voir arriver le jour où le Canada formerait partie des Etats-Unis. J'ignore quels sont vos sentiments à cet égard, mais laissez-moi vous dire hautement que, dans l'intérêt de la nationalité, je suis opposé de toutes mes forces à l'annexion, et que les neuf-dixièmes de nos compatriotes du Canada ne pensent pas autrement.

En maintes circonstances mémorables, en 1775, en 1778 et en 1812, nous avons refusé l'étreinte de l'aigle américain ; nous avons même versé notre sang, accompli des prodiges de vaillance, puis fait la journée à jamais mémorable de Châteauguay pour rester Canadiens. Je crois entendre encore retentir les séduisantes paroles de Washington aux Canadiens : "Venez frères, " vous joindre à nous dans une union indissoluble......Sachez " distinguer entre les bienfaits de la liberté et l'esclavage qui avilit " —Oui, généreux citoyens, venez vous ranger sous le drapeau " de la liberté, sous ce drapeau contre lequel ne prévaudront " jamais la force et les artifices de la tyrannie." Mais les Canadiens n'oublièrent pas que ceux qui leur parlaient si pompeusement de liberté avaient envoyé une pétition au parlement anglais, en 1774, pour réclamer l'abolition du catholicisme au Canada comme étant, disaient-ils, une religion impie, hypocrite et meurtrière. [1] Oui, nous avons refusé de nous rendre à l'appel pressant des Washington et des d'Estaing, et cet appel serait-il présenté sous des formes plus engageantes, qu'il aurait aujour-

---

[1] Voici le texte de la résolution adoptée à cet effet par le Congrès de Philadelphie :

" Nous ne pouvons nous empêcher d'être étonnés qu'un parlement britannique ait jamais consenti à permettre une religion qui a inondé de sang l'Angleterre, et qui a répandu l'impiété, l'hypocrisie, la persécution, le meurtre et la révolte dans toutes les parties du monde."

d'hui moins d'écho encore qu'il n'en trouva, il y a plus d'un siècle, sur les bords du Saint Laurent.

C'est que nous, Canadiens, avons appris à rêver autre chose que d'ajouter quelques étoiles au drapeau constellé. Nous plaçons nos aspirations plus haut. *Altius tendimus.* Au lieu d'ambitionner un rôle effacé dans votre république, nous voulons devenir une grande nation au nord de ce continent. Notre seule province de Québec est aussi vaste que la France elle-même, et notre confédération, qui ne connait de limite septentrionale que le pôle nord même, et qui, comme la vôtre, étend ses bras entre deux océans, renferme tout autant d'espace que la république américaine. Oui, nous voulons fonder une nationalité nouvelle, une civilisation plus avancée que la vôtre, une civilisation pétrie de l'esprit chrétien. Nous avons foi dans cette prédiction de l'un de vos hommes politiques les plus éminents, l'illustre William H. Seward: " Les Etats-Unis regretteront un jour d'avoir traité le " Canada avec autant d'orgueil et de jactance. Le Canada est " destiné à devenir le siège d'un immense empire, la Russie du " nord américain, mais une Russie avec une civilisation plus " avancée que la Russie d'Europe. Toutes les étoiles politiques " du Sud doivent s'éteindre, tandisque celles qui éclairent " le pôle nord augmentent toujours en éclat et en splendeur." C'est là l'avenir que nous rêvons pour notre pays, et c'est notre foi robuste, notre foi inébranlable dans cet avenir, qui nous empêche de courir toutes les autres aventures politiques que l'on pourrait nous proposer.

En second lieu, nous ne voulons pas de l'annexion, parce que nos institutions politiques sont plus libres que les vôtres. Nous les regardons comme supérieures aux institutions purement anglaises, comme supérieures aux institutions républicaines. Notre système fédéral est mieux équilibré et plus véritablement responsable que le vôtre. Vos gouvernants sont inamovibles durant une période fixe, l'*impeachment* et la balle de l'assassin peuvent seuls les déloger du pouvoir; tandis que les nôtres

peuvent être révoqués chaque fois qu'ils déméritent de leurs concitoyens.

Nos institutions renferment plus de garanties que les vôtres pour les droits des minorités. Non loin d'ici, dans l'Etat du New-Hampshire, sur cette terre tant vantée de la liberté, un catholique était jusqu'à tout dernièrement un paria politique, il ne pouvait obtenir aucune charge publique. Eh bien, il n'est pas une seule province canadienne où la constitution ostracise ainsi ceux qui professent nos croyances religieuses. Tous sont égaux devant la loi.

J'ai entendu discuter dans votre convention la question de l'établissement des écoles françaises. Or, l'objection principale qu'on a formulée est qu'il vous faudra continuer de payer la taxe l'Etat si vous voulez fonder des écoles françaises. Au Canada, rien de tel. La minorité est protégée autant que la majorité. Il n'y est pas fait violence à ses sentiments, à ses convictions les plus chères. Dans la province d'Ontario, la province la plus anglaise de la Confédération, nos compatriotes ont non seulement droit d'établir des écoles séparées, sans être tenus de contribuer au fonds des écoles communes, mais ils recoivent même une allocation de l'Etat au prorata du nombre des élèves. Cependant vous êtes relativement plus nombreux au Massachusetts que ne le sont nos nationaux dans Ontario. La minorité protestante est traitée avec encore plus de libéralité dans la province de Québec. Eh bien, je vous le demande, notre système n'est-il pas infiniment plus libre que le vôtre, n'offre t-il pas plus de sauvegarde pour la protection des minorités ?

Si nous nous plaçons maintenant au point de vue français, qui oserait affirmer que notre nationalité serait mieux traitée aux Etats Unis qu'elle ne l'est au Canada ? Qui oserait soutenir que nous serions aussi puissants dans la province de Québec, que nos lois civiles seraient aussi bien respectées, que notre langue continuerait d'y être la langue souveraine ? Dans le parlement fédéral, notre langue et la langue anglaise sont également recon-

nues, nous pouvons recourir à l'une ou à l'autre quand il s'agit de défendre nos droits et nos intérêts. Où pourrions-nous rêver une plus grande somme de liberté? Le Capitole de Washington a-t-il jamais retenti des échos de notre langue? Certes, non. C'est à peine si notre nationalité ose aujourd'hui montrer la tête dans l'ancien pays de la Louisiane—qui fut cependant une terre française jusqu'au commencement de ce siècle. Oui, nous nous défions du gouffre de l'annexion, car il pourrait être notre Niagara.

Je vois inscrit sur vos murs le nom de Montcalm à côté d'autres noms également glorieux. Vous tous qui avez lu son histoire—c'est l'histoire d'un héros—vous vous rappelez qu'au jour tristement célèbre où la victoire qui lui avait été si longtemps fidèle l'abandonna pour toujours—et cette victoire allait coûter à la France presque tout un continent; vous vous rappelez, dis-je, que lorsque Montcalm fut emporté du champ de bataille, épuisé par la lutte, noirci de poudre, couvert de blessures, il laissa échapper ces touchantes paroles: "Je meurs content, au moins je ne verrai pas les Anglais dans Québec." Eh bien, nous, nous avons vu les compatriotes de Wolfe en possession de nos vieux remparts, de nos belles campagnes, de nos riches cités, de notre grand fleuve, de nos superbes montagnes; mais nous régnons maintenant à côté d'eux, nous marchons la tête haute et fière, nous jouissons des mêmes droits, des mêmes libertés, et les descendants du vainqueur se demandent parfois s'il est bien vrai qu'il n'y a plus de domination française.

Nous songeons d'autant moins à nous jeter dans les bras des Etats Unis, que notre pays est entré dans une ère inouïe de progrès. Nous sommes aujourd'hui aussi prospères que votre république. Le travail est aussi abondant, aussi rémunérateur, sans être constamment aux prises avec le capital. Notre agriculture n'a jamais donné autant de rendement, notre industrie a pris un essor incomparable. Chaque jour nous bâtissons plusieurs milles de chemins de fer, chaque jour nous voyons surgir une usine, une fabrique nouvelle, chaque jour nous voyons la forêt reculer

ses limites pour recevoir des essaims de travailleurs. On m'assure que des milliers de canadiens de Lowell et d'autres centres industriels sont retournés au pays natal depuis un an, et je n'en suis pas surpris. Non-seulement nous occupons tous les bras disponibles, mais nous sommes obligés de les faire venir par milliers des vieilles contrées de l'Europe. Oui, vous tous qui le pouvez, reprenez le bâton du pèlerin et revenez prendre votre place dans la grande famille canadienne. Pour chaque repatrié nous tuerons le veau gras. Vous nous avez quittés pour la plupart dans les jours de deuil, dans les jours de détresse, venez partager notre bonheur, notre abondance. Si assurée que soit notre existence nationale, la patrie a cependant besoin du secours de tous les bras, de tous les cœurs, de tous les dévouements. Nos luttes ne sont pas finies. Si nous avons dû combattre par le passé, il nous reste encore d'autres combats à soutenir. Après avoir conquis au prix de tant d'efforts ce que nous possédons, il nous faudra combattre maintenant pour conserver le fruit de nos luttes. *Eternal vigilance is the price of liberty.* N'allons pas nous endormir dans une fausse sécurité, elle pourrait nous être fatale. N'oublions pas que nous sommes la minorité, et que nous nous trouvons en face de races envahissantes. La marée européenne va jeter sur nos rives des flots de peuple qui nous sont complètement étrangers. Préparons-nous à leur résister, à ne pas nous laisser entamer, à ne pas céder un pouce de terrain. Respectons les droits des autres, mais sachons aussi faire respecter les nôtres. Notre mission est belle, grande, glorieuse. Soyons à la hauteur de tous les devoirs, de tous les sacrifices qu'elle impose.

Quant à vous que le sort rive à l'union américaine, continuez de vous montrer dignes de vos ancêtres, de votre histoire, de vos frères du Canada. Il vous incombe de vous assurer une position enviable dans cette terre que les Joliet, les Lasalle, les Marquet et les Nicolet ont les premiers ouverte à la civilisation ; dans cette terre que les Lafayette et les Rochambeau ont si puissamment contribué à rendre libre et indépendante ; dans cette terre où tant d'Etats, tant de territoires, tant de villes vous doivent leur établissement et une partie de leur prospérité ; dans cette terre qui a bu

le sang de plus de trente mille de vos compatriotes morts au champ d'honneur. Vous formez aujourd'hui un élément important dans la Nouvelle-Angleterre. Vous êtes les meilleurs artisans de sa fortune et de son développement, vous êtes le meilleur essaim de sa vaste ruche ouvrière. Non seulement vous remplissez ses usines, mais vous commencez à prendre racine dans le sol, notamment dans le Maine et le Vermont. Le jour même n'est peut-être pas très éloigné où toute la vallée du lac Champlain sera française jusqu'à l'ancien fort de Carillon—immortalisé par Montcalm et ses soldats. C'est un envahissement lent, mais sûr, inévitable, d'une large portion de la Nouvelle-Angleterre. C'est la conquête par la force du travail de ce que nous avons perdu par le sort des armes ou l'incurie de nos diplomates.

Oui, déjà vous excitez l'envie des anciens puritains—ils sont bien dégénérés, hélas!—qui se sentant menacés dans leur suprématie, se demandent avec effroi ce que sera dans vingt-cinq ans, dans cinquante ans, dans un siècle, ce peuple venu d'hier, ce peuple au sang jeune et vigoureux, aux mœurs simples et austères. Il pourra même se trouver des hommes qui, comme le colonel Wright, vous traiteront publiquement d'esclaves blancs et de Chinois de l'Est, de même qu'on nous a qualifiés un jour au Canada de race inférieure. Mais tout en relevant fièrement ces outrages, ne leur donnons pas plus d'importance qu'ils ne méritent. Les insulteurs passeront et seront oubliés, mais il sera impossible de vous ignorer. L'avenir vous vengera de même qu'il nous a vengés, car l'avenir appartient aux peuples qui travaillent, aux peuples qui vont leur chemin en aimant Dieu.

Si les deux grandes branches de la famille canadienne sont appelées à des destinées politiques différentes, il est du moins une union étroite que nous pouvons former, c'est l'union des cœurs, des volontés, des aspirations nationales. Cette union peut être indestructible comme l'idée qui l'inspire, car elle repose sur un sentiment qui résiste à l'action du temps, à l'éloignement, aux circonstances les plus adverses; elle repose, dis-je, sur cet amour sacré que ressent tout homme pour son pays, que ce pays soit un rocher

ou *beau en toute perfection* comme le nôtre, suivant l'heureuse expression de Champlain. Cette union, nous l'avons renouvelée, il y a deux ans, à la face du ciel, sur les plaines d'Abraham, sur les lieux mêmes où nos pères crurent s'ensevelir avec la patrie, alors que cent mille Canadiens, accourus de tous les points de l'horizon, jurèrent un inviolable attachement à leurs traditions nationales et religieuses. Cette union, vous ne cessez de lui donner de nouveaux gages dans les efforts si courageux, si persistants, si patriotiques que vous déployez pour la perpétuer et la rendre indissoluble. Cette union, vous êtes venus encore lui offrir un éclatant tribut en couronnant votre convention par la plus belle et la plus émouvante des démonstrations, dont j'emporterai pour ma part un souvenir ineffaçable. Continuez de rester fidèles à une union qui seule peut permettre à la race française de remplir le rôle qui lui incombe dans le grand drame du continent, et la patrie qui pleure votre absence regrettera moins de vous avoir perdus.



AUX CANADIENS DES ETATS-UNIS

REVENEZ AU PAYS!

Venez vous emparer des magnifiques terres encore non exploitées de la province de Québec. Plusieurs millions d'acres attendent vos bras! N'attendez pas que vous soyez devancés par les étrangers qui ne sauraient avoir les mêmes titres que vous à l'établissement de la province de Québec.

Ces terres vous les trouverez d'une rare fertilité dans les vallées de l'Ottawa, du Saint-Maurice, du lac Saint-Jean, dans les townships de l'Est, etc. Déjà elles sont sillonnées de chemins de fer ou elles le seront bientôt, ce qui en décuple la valeur.

Le prix des lots est de 30 cents seulement par arpent, soit 30 piastres pour cent arpents payable en quatre ans par versements égaux et annuels, avec un intérêt de 6 pour cent jusqu'à parfait paiement. En quelques années, un homme pauvre mais laborieux peut se créer une honnête indépendance.

Cela vaut mieux que de végéter vous et vos familles dans les manufactures américaines, au détriment de votre santé et trop souvent de vos meilleurs intérêts, loin de votre pays, de vos parents et de vos amis.

L'acquéreur devra prendre possession de la terre ainsi achetée du gouvernement dans les six mois qui suivent la date de la vente, et continuer de l'occuper, soit par lui même, soit par d'autres, pendant au moins deux ans à compter de ce temps. Et dans le cours de quatre années au plus, il devra défricher et cultiver une étendue égale à au moins dix acres par cent acres et y construire une maison habitable d'au moins 16 pieds sur 20.

Il ne peut être vendu plus de deux cents acres à une même personne; un chef de famille peut néanmoins acheter des lots pour ses fils.

PRIVILÉGES ACCORDÉS AUX COLONS

Dans le but de protéger les colons contre les revers de fortune, auxquels ils peuvent être exposés, dans les premières années de leur installation sur le domaine public, une loi passée par la Législature de Québec en 1868, déclare que les terres concédées aux colons ne pourront être grévées d'aucune hypothèque, et ne pourront être vendues par décret judiciaire, pour aucune dette antérieure à la concession qui leur en aura été faite.

Dès l'occupation d'un lot et durant les dix années qui suivront l'octroi des lettres patentes, les effets suivants seront, sans préjudice à l'article 556 du Code de Procédure Civile exempts de saisie en vertu de tout bref d'exécution émis par les tribunaux de cette province, savoir :

1. Le lit, la literie et les couchettes à l'usage ordinaire du débiteur et de sa famille :

2. Les vêtements nécessaires et ordinaires du débiteur et de sa famille :

3. Un poêle et son tuyau, une crémaillère et ses accessoires et une paire de chenets, un assortiment d'ustensiles de cuisine, une paire de pincettes et une pelle une table, six chaises, six couteaux, six fourchettes, six assiettes, six tasses à thé, six soucoupes, un sucrier, un pot au lait, une théière, six cuillères, tous rouets à filer et métiers à tisser destinés aux usages domestiques, et dix volumes, une hache, une scie, un fusil, six pièges, et les rets et seines de pêche ordinairement en usage :

4. Tout combustible, viande, poisson, farine et légumes nécessaires destinés à l'usage de la famille, en suffisante quantité pour la consommation ordinaire du débiteur et sa famille pendant trois mois ;

5. Deux chevaux ou deux bœufs de labour, quatre vaches, dix moutons, quatre cochons, huit cents bottes de foin, les autres fourrages nécessaires pour compléter l'hivernement de ces animaux, et les grains nécessaires à l'engraissement d'un cochon et à l'hivernement de trois autres :

6. Les voitures et autres instruments d'agriculture ;

7. Le débiteur pourra choisir au tout plus grand nombre de [illegible] les effets particuliers qui seront exempts de saisie en vertu de cette loi.